



**TRIONYX**  
DEPUIS 1971

# Manuel d'utilisation Série 7630BG

Armoires de sécurité 30 minutes EN14470-2 pour bouteilles de gaz.

7634BG | 7635BG



# SOMMAIRE

---

1. Consignes générales et utilisation en sécurité	3
2. Description et utilisation	4
3. Installation et mise en service	5
4. Aménagement intérieur de l'armoire	7
5. Stockage	7
6. Ventilation	8
7. En cas d'incendie	9
8. Contrôles de sécurité et entretien	10
9. Pièces détachées	10
10. Recyclage	11
11. Garantie	11
12. Fiche de contrôles pour l'utilisateur	12

# 1. CONSIGNES GÉNÉRALES ET UTILISATION EN SECURITÉ

- Respecter les réglementations locales applicables concernant la manipulation des substances dangereuses ainsi que les consignes indiquées dans ce manuel d'utilisation.
- Les armoires doivent être installées conformément aux prescriptions techniques et de sécurité des lieux dans lesquelles elles sont installées.
- L'armoire doit être installée dans un lieu pouvant supporter le poids de celle-ci en pleine charge.
- L'armoire est prévue pour une utilisation en intérieur. Elle ne doit pas être entreposée en extérieur ou sous abri.
- Température ambiante d'utilisation : 0°C à 35°C.
- Hygrométrie d'utilisation entre 30% et 70%.
- Les contrôles techniques doivent être réalisés par du personnel qualifié et agréé.
- Les pièces de rechange doivent être des pièces de rechange d'origine.
- Il est recommandé de faire réparer les dommages généraux aux composants de sécurité sans délai par un employé de TRIONYX.
- L'utilisation de l'armoire doit être faite conformément aux présentes instructions.
- Ce matériel est à usage professionnel. Il ne doit en aucun cas être utilisé par des enfants ou par une personne n'étant pas en pleine possession de ses capacités intellectuelles.
- Pour des questions de sécurité évidentes, il est interdit d'enfermer un être humain dans l'armoire.
- Les portes de l'armoire doivent toujours être refermées après utilisation. Ne pas entraver l'ouverture ou la fermeture des portes.
- En cas d'utilisation de l'armoire d'une manière qui n'est pas spécifiée dans le présent manuel, la sécurité peut être compromise.
- L'appel à du personnel formé / autorisé permet d'exclure les dysfonctionnements, les dommages et la corrosion qui peuvent survenir à la suite d'une utilisation / manutention incorrecte.
- Il convient de ne pas démonter tout ou une partie de l'armoire sauf en cas d'opération de maintenance réalisée par un personnel qualifié et agréé.
- Respecter les limites maximales recommandées pour les quantités stockées.
- Les récipients qui contiennent des produits chimiques agressifs (acides / bases) doivent être stockés dans des armoires ou des compartiments spéciaux pour les acides et les bases.
- Pour éviter une atmosphère explosive et des vapeurs nocives, une ventilation technique adaptée est fortement recommandée.
- En cas de défaut d'un équipement de sécurité, l'armoire ne doit plus être utilisée et elle doit être identifiée comme étant non-conforme tant qu'elle n'aura pas été réparée par une personne qualifiée et agréée.

## 2. DESCRIPTION & UTILISATION

Cette armoire est conçue pour le stockage en sécurité des bouteilles de gaz dans les zones de travail conformément aux réglementations applicables. Les armoires de sécurité 30min ont été testées avec succès selon la norme EN 14470-1. Les armoires pour bouteilles de gaz 30 minutes ont été testées avec succès selon la norme EN 14470-2. Elles permettent de stocker les bouteilles de gaz en toute sécurité et de retarder la propagation de l'incendie dans l'armoire en attendant l'intervention des secours.



### 2.1. Conformité :

- Testées et homologuées 30 minutes aux normes NF EN 14470-2 et NF EN 1363-1.
- Pictogrammes normalisés conformes aux normes EN 14470-2, ISO 3864 et ISO 7010, à la directive 92/58/CEE.

### 2.2. Caractéristiques techniques :

- Résistance au feu de 30 minutes selon la courbe normalisée ISO 834.
- Construction en double panneaux isolants offrant une haute résistance aux agressions des produits chimiques.
- Bâti gris clair RAL 7035 avec champs plaqués jaunes RAL 1023.
- Joints de porte thermo-dilatants.
- Fermeture à clef 3 points, avec serrure anti-étincelles.
- Pieds vérins pour mise à niveau.
- Orifices de ventilation avec sortie de ventilation diamètre 100 mm pour un raccordement éventuel à un système de ventilation (sortie extérieure / caisson de ventilation ou de filtration) afin d'éviter une accumulation de vapeurs.
- Conduits de ventilation avec système thermo-fusible permettant d'isoler le contenu de l'armoire en cas d'incendie.
- Piètement permettant un déplacement aisément par transpalette (selon modèle): évite les lourdes manipulations et permet de déplacer aisément l'armoire à vide en cas de nouvel aménagement.
- Cache-plinthe esthétique et simple d'utilisation.

REMARQUE : Tous les modèles sont livrés sans équipement intérieur. Les armoires sont donc à équiper de rails pour le support des bouteilles de gaz, de rampe d'accès.... Vous trouverez les options en page n°4 de cette notice.

### 2.3. Références de la série 7630BG et options

Référence	Désignation	Dim. Extérieure H x L x P (mm)	Dim. Intérieure H x L x P (mm)	Capacité de stockage en bouteille B50	Équipement recommandé	Poids (kg)
7634BG	Armoire haute 1 porte	2000 x 660 x 610	1753 x 508 x 458	2	1	246
RH4BG	Rails horizontaux avec sangles pour la fixation de 2 bouteilles B50	-	-	-	1	2
7635BG	Armoire haute 2 portes	2000 x 1200 x 610	1753 x 1048 x 458	4	1	447
RH5BG	Rails horizontaux avec sangles pour la fixation de 4 bouteilles B50	-	-	-	1	3
RABG	Rampe d'accès en acier galvanisé pour 7634BG ou 7635BG	38 x 450 x 398	-	-	1	10
EG1	Etagère pour petite bouteille de gaz type B2, B5, B10, B11, B15 ou B20	245 x 245 x 245	-	-	-	3

### 3. INSTALLATION ET MISE EN SERVICE

#### 3.1. Transport et manutention

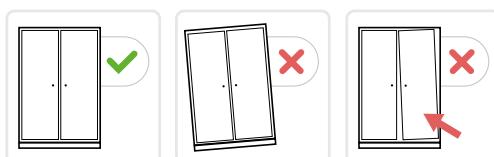


L'armoire de sécurité que vous venez de recevoir a été protégée et transportée dans des conditions optimales afin qu'elle soit préservée de toute altération due au transport. L'armoire de sécurité doit être soulevée uniquement par le bas à l'aide d'un moyen approprié (ventouse, sangle...). Elle doit être transportée en position verticale et ne doit en aucun cas être couchée. Il est impératif d'éviter d'incliner l'armoire lorsqu'elle est soulevée et transportée. En effet, ceci peut provoquer des dommages pouvant altérer le bon fonctionnement des systèmes de sécurité équipant l'armoire.

D'autre part, si cette armoire doit être déplacée, il est impératif qu'elle soit placée sur une palette et sanglée afin d'éviter tout risque de chute.

**Rappel : Ne transportez et ne manutentionnez jamais votre armoire avec des bouteilles fixées à l'intérieur. Avant tout transport ou manutention, veillez à bien retirer les éventuelles conduites de gaz et câbles électriques reliés à votre armoire.**

#### 3.2. Installation

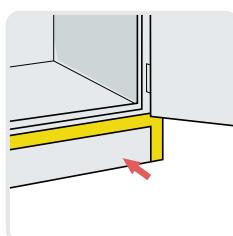


L'armoire doit être installée sur une surface parfaitement plane et pouvant supporter le poids de celle-ci en pleine charge.

Veiller à ce que l'ensemble de l'armoire soit correctement calé afin que l'armoire ne puisse pas basculer et que les portes ferment correctement. Les éventuelles mises à niveau et le calage sont à effectuer par l'utilisateur. La mise à niveau correcte de l'armoire doit supprimer toute déformation du bâti, permettre aux portes d'être strictement parallèles par rapport au bâti et supprimer tout frottement des portes sur le cadre de l'armoire. Une fois l'armoire installée convenablement, les portes doivent pouvoir fonctionner correctement. La serrure doit pouvoir être verrouillée.

Afin de caler l'armoire, il y a lieu d'utiliser les pieds vérins situés sous l'armoire. Pour pouvoir les régler, sur le sol intérieur de l'armoire, décoller les pastilles afin d'accéder aux orifices permettant le réglage des pieds. Les pieds se règlent à l'aide d'un tournevis à tête plate ou d'une clé ALLEN. Enfoncez le tournevis plat dans le trou nécessaire à la mise à niveau de votre armoire jusqu'au pied vérin, et tourner dans le sens utile pour la mise à niveau.

Une fois correctement réglé, remettre en place les pastilles autocollantes sur les orifices de réglage. Pour faciliter le réglage du pied, il est possible de soulager ce dernier en soulevant légèrement l'armoire (vide).



Une fois l'armoire correctement calée, il y a lieu de mettre en place la plinthe en bas de l'armoire (suivant modèle) (voir ci-dessus). La plinthe est livrée à l'intérieur de l'armoire et permet de cacher le socle de celle-ci. Elle se glisse en façade entre les pieds jusqu'à être en contact avec les renforts de pieds. Puis à l'aide d'un tournevis cruciforme, visser les deux vis.

Pour retirer la plinthe, il suffit de dévisser les deux vis et de tirer sur la plinthe.

Le lieu d'installation de votre armoire doit garantir :

- Que celle-ci ne soit pas exposée de façon directe ou indirecte à une quelconque source de chaleur.
- Que celle-ci soit à l'abri de l'humidité et que la température ambiante dans le lieu où elle est située ne soit pas inférieure à 0°C et supérieure à +35°C.

### **3.3. Mise en service**

Après avoir déballé l'armoire, veuillez vérifier que vous avez bien reçu un jeu de 2 clefs faisant fonctionner la serrure.

Avant la mise en service de l'armoire, il convient de procéder à un contrôle de celle-ci afin de s'assurer qu'aucun dommage n'affecte le bon fonctionnement des systèmes de sécurité. L'état des joints doit donc être vérifier, ainsi que celui des sorties de ventilation, ...). L'armoire ne doit être utilisée uniquement si elle est en parfait état.

Retirer les bouchons de couleur rouge emboîtés sur les deux orifices de ventilation de l'armoire.  
L'armoire de sécurité doit être installée, utilisée et entretenue de façon à garantir la protection des utilisateurs.

### **3.4. Portes battantes**

Les portes battantes s'ouvrent en tirant la poignée vers soi. Les portes sont refermables uniquement à la main. Il est impératif, pour une question de sécurité de maintenir les portes fermées dès la mise en place de bouteilles de gaz dans l'armoire.

Attention à ne pas entraver l'ouverture ou la fermeture des portes.

### **3.5. Passage des conduites de gaz (pour bouteille de gaz en service)**

Vous devez percer si cela est nécessaire le toit de votre armoire à l'aide d'un foret à bois adapté. Conformément à la norme EN 14470-2 :2006, vous pouvez percer des trous de maximum 10 mm de diamètre. Le nombre de passages des conduites à travers la paroi ou le toit de l'armoire doit être réduit au minimum nécessaire avec un maximum de trois pour chaque bouteille.

**Rappel : le percement de l'isolant peut entraîner une modification de la résistance au feu de votre armoire. Lorsque vous n'utilisez pas un passage de conduite de gaz préalablement percé, vous devez impérativement l'obturer avec un matériau adapté et résistant au feu.**

### **3.6. Passage des câbles électriques**

Le nombre de passages à travers la paroi ou le toit de l'armoire doit être réduit au minimum nécessaire et au maximum à deux pour chaque bouteille. Il convient que les deux trous aient un diamètre maximum de 20 mm chacun.

**Rappel : le percement de l'isolant peut entraîner une modification de la résistance au feu de votre armoire. Lorsque vous n'utilisez pas un passage de câble électrique préalablement percé, vous devez impérativement l'obturer avec un matériau adapté et résistant au feu.**

## 4. AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR DE L'ARMOIRE

Les équipements amovibles doivent être convenablement mis en place afin de ne pas entraver la fermeture des portes.

### 4.1. Etagères pour petites bouteilles de gaz (EG1)

Etagère pour installer des bouteilles de gaz de petite taille dans l'armoire.

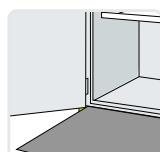
Les étagères doivent être fixées à la hauteur choisie en fixant l'étagère dans les trous des rails horizontaux prévus à cet effet. Une mise en place standard peut être effectuée en USINE sur votre demande avant la livraison du matériel. Veuillez respecter les types de bouteilles de gaz que vous pouvez positionnez sur ce genre d'étagère.

### 4.2. Rail horizontal (RH4BG, RH5BG)



Les rails horizontaux sont fixés sur la partie arrière de l'armoire. Ils sont équipés de sangles, pour maintenir les bouteilles de gaz.

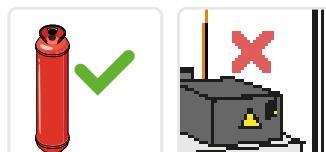
### 4.3. Rampe d'accès (RABG)



Rampe d'accès en acier galvanisé.

Permet d'installer plus facilement les bouteilles de gaz dans l'armoire.

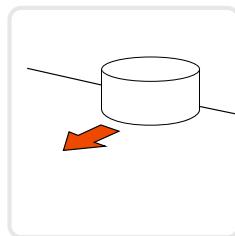
## 5. STOCKAGE



Cette armoire est exclusivement destinée au stockage de bouteilles de gaz comprimé d'une capacité totale inférieure ou égale à 220 l (pour le modèle 7635BG), y compris les bouteilles de gaz purgeurs.  
Elle ne doit en aucun cas servir au stockage de produits corrosifs (acides / bases). Ceux-ci doivent être stockés à part dans une armoire prévue à cet effet.

Nous vous rappelons que le stockage de produits corrosifs peut altérer le bon fonctionnement des systèmes de sécurité équipant l'armoire de sécurité. D'autre part, nous vous rappelons que les dommages dus à une mauvaise utilisation de l'armoire et en particulier à la corrosion ne sont pas couverts par notre garantie constructeur.

## 6. VENTILATION



### 6.1. Introduction

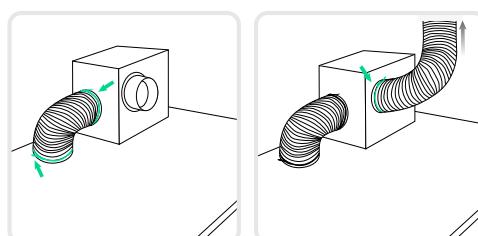
Il y a lieu avant toute chose de retirer les bouchons de couleur rouge emboités sur les deux orifices de ventilation de l'armoire (une sortie située en toiture de l'armoire, la seconde est localisée derrière l'armoire, en bas à droite). Pour évacuer les vapeurs, il y a lieu de raccorder le manchon repéré par une flèche de couleur rouge portant l'indication « OUT ».

Nous vous recommandons de raccorder votre armoire de sécurité à un système de ventilation forcée afin de ventiler l'intérieur de celle-ci pour extraire les éventuelles vapeurs de gaz et éviter l'accumulation de celles-ci dans l'armoire (veuillez contacter votre revendeur habituel pour toute question à ce sujet).

Le taux de renouvellement d'air doit être au moins 10 fois le volume de l'armoire vide par heure, porte(s) fermée(s). De plus, il y a lieu de s'assurer que la ventilation forcée fonctionne 24 heures sur 24 sans aucune interruption. Veiller à ne pas obstruer les sorties de ventilation afin de permettre le bon passage de l'air au sein de celles-ci.

Le stockage de substances chimiques agressives (acides / bases) peut détériorer les dispositifs de fermeture des sorties de ventilation.

### 6.2. Raccordement à un système de ventilation



**Les caissons de ventilation** sont reliés à l'armoire à l'aide d'un kit de raccordement (comprenant un manchon de raccordement, deux colliers de serrage et un mètre de gaine flexible) sur la sortie de ventilation marquée « OUT », identifiée avec la flèche rouge. Le ventilateur inclus dans le caisson permet de ventiler l'intérieur de l'armoire en aspirant les éventuelles vapeurs de gaz pour éviter l'accumulation de celles-ci et de les rejeter à l'extérieur de l'établissement à l'aide d'une extraction en toiture ou au mur.

**Les caissons de filtration** sont équipés d'un filtre à charbon actif permettant de purifier les vapeurs de gaz toxiques dans l'enceinte du caisson et de les rejeter dans la pièce de manière saine. Les caissons de filtration doivent être équipés d'un filtre à charbon actif qu'il y a lieu de changer au moins une fois tous les ans. Selon les modèles, les caissons de filtration sont reliés à l'armoire soit à l'aide d'un kit de raccordement (comprenant un manchon de raccordement, deux colliers de serrage et un mètre de gaine flexible), soit en positionnant directement le caisson sur la sortie de ventilation de l'armoire marquée d'une flèche rouge « OUT ».

Attention, à ne pas obstruer l'orifice de ventilation située derrière l'armoire permettant l'entrée d'air frais dans l'armoire.

N'hésitez pas à contacter votre revendeur habituel pour tout complément d'information concernant la mise en place d'un système de ventilation.

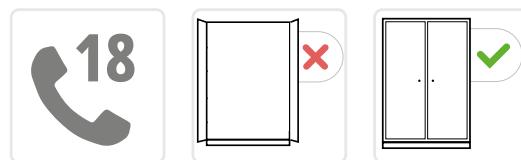
### 6.3. Fonctionnement sans ventilation forcée

Il est possible que votre armoire de sécurité fonctionne sans ventilation. Cependant, celle-ci devra être placée dans un local disposant de sa propre ventilation forcée (au moins 5 fois le volume du local par heure).

En l'absence de raccordement à une ventilation mécanique, la zone entourant immédiatement l'armoire (rayon de 2.5m autour de l'armoire) ou la zone à l'intérieur de l'armoire pourraient devenir dangereuses ou pourraient accumuler des vapeurs dangereuses. Il convient dans ce cas, de se référer aux réglementations nationales.

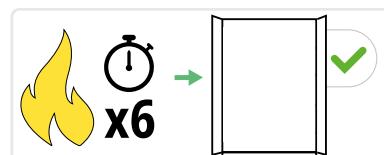
Si le système de ventilation de votre armoire n'est pas en fonctionnement ou si celle-ci n'est pas reliée à un système d'extraction d'air, vous devez impérativement l'indiquer, en apposant une étiquette indiquant « Armoire non reliée à une ventilation forcée », sur une des portes (non fournie).

## 7. EN CAS D'INCENDIE



En cas d'incendie à proximité d'une armoire de sécurité pour stockage de produits inflammables, il est important de faire évacuer immédiatement les lieux et informer les autorités compétentes.

### 7.1. Ouverture de l'armoire



- **N'ouvrez l'armoire qu'après refroidissement. C'est 6 fois la durée du feu!**
- **Seul le personnel autorisé (par exemple les pompiers) peut ouvrir l'armoire!**

Selon la durée de l'incendie, un mélange inflammable de vapeurs et d'air peut s'être formé à l'intérieur de l'armoire et c'est pourquoi il convient d'écartez toute source d'allumage dans un rayon de 10 m autour de celle-ci avant de l'ouvrir.

Utiliser uniquement des outils ne produisant pas d'étincelles.

Ouvrir l'armoire avec une précaution extrême.

#### Remarque :

Il convient de faire très attention avant d'ouvrir l'armoire après un incendie car les gaz et vapeurs toxiques qui s'en échappent peuvent être nocifs pour la santé et présenter un risque d'explosion. De plus, l'armoire peut être endommagée et ne pas fonctionner correctement après l'incendie, ce qui peut entraîner des risques pour la sécurité.

### 7.2. Restitution de l'armoire

Après l'incendie, l'armoire doit être soumise à une inspection approfondie afin que la protection contre les incendies soit maintenues.

Pour ce faire, l'armoire doit être retournée après accord à notre usine, où le service spécialisé (en fonction du degré d'endommagement) évalue la rentabilité et les possibilités techniques d'une réparation. Le client reçoit alors un ordre de réparation ou de remplacement, qui peut être transmis à l'assureur immobilier responsable.

## 8. CONTRÔLE DE SÉCURITÉ

L'armoire de sécurité est un élément de sécurité à part entière. Afin de garantir sa parfaite efficacité, il y a lieu de vérifier régulièrement ce matériel. A minima les systèmes de sécurité de l'armoire doivent être contrôlés une fois par an par un technicien qualifié et habilité par la société TRIONYX.

### 8.1. Contrôles de sécurité quotidiens :

- Vérifier que les bouteilles de gaz ne fuient pas.
- Vérifier que l'armoire ne présente aucune trace de corrosion.
- Vérifier que l'armoire ne présente pas de dommages mécaniques.
- Vérifier la bonne fermeture des portes.
- Vérifier le bon fonctionnement de la serrure.

### 8.2. Contrôles de sécurité mensuels :

- Vérifier la bonne ouverture et fermeture des portes.
- Vérifier le bon fonctionnement du système de ventilation à l'aide, par exemple, d'un morceau de papier (uniquement dans la mesure où votre armoire est reliée à un système de ventilation forcée).

En cas de dommages constatés, veuillez contacter votre revendeur habituel afin de faire réparer l'armoire avec des pièces d'origine.

Ces vérifications doivent être effectuées par votre service de maintenance. En cas de doute ou pour toute question éventuelle, il y a lieu de contacter votre revendeur habituel. Reportez-vous à la fiche de contrôle (voir annexe à la dernière page).

Il convient de nettoyer l'armoire avec de l'eau savonneuse uniquement afin de ne pas la détériorer. Nous vous rappelons que vous devez porter, pour toute intervention, un équipement de protection individuelle adapté.

## 9. PIÈCES DÉTACHÉES

Les composants techniques de l'armoire de sécurité sont des pièces d'usure et doivent être remplacés à intervalles réguliers (dépendant de l'utilisation et du lieu d'installation de l'armoire) par un technicien qualifié de la société TRIONYX.

Réf.	Désignation
Joint thermo-dilatants	
Poignée de porte	Nous contacter <a href="mailto:commercial@trionyx.fr">commercial@trionyx.fr</a> ou contacter votre revendeur
Serrure + clefs	
Étagère pour petites bouteilles de gaz	EG1
Rails horizontaux avec sangles pour la fixation de bouteilles de gaz	RH4BG / RH5BG
Rampe d'accès en acier galvanisé pour 7634BG ou 7635BG	RABG
Pictogramme normalisé	PICTOEN

## 10. RECYCLAGE

L'armoire de sécurité peut être entièrement démontée.

Les divers éléments la composant tel que le métal... peuvent être éliminés séparément en vue d'un recyclage.

Veuillez respecter à ce propos, les dispositions nationales et locales en matière d'élimination des déchets.

De par leur nature, les différents éléments de votre armoire ne doivent en aucun cas être mélangés aux ordures ménagères.

## 11. GARANTIE

Votre armoire de sécurité est garantie pour une période de 12 mois contre tout vice de fabrication et dans les conditions normales d'utilisation, à compter de la date indiquée sur le bon de livraison.

Nous nous engageons sur la bonne qualité des matériaux que nous utilisons et vendons ainsi que leur conformité. Le matériel et les équipements neufs que nous vendons sont garantis contre tout vice de fabrication pendant une durée d'un an à compter de la date figurant sur le bon de livraison.

Notre garantie s'applique exclusivement en cas de défectuosité provenant d'un vice de conception ou d'un vice caché et ne couvre que le remplacement du matériel ou des pièces reconnues défectueuses par notre service qualité et technique. Elle est strictement limitée à la réparation du matériel dans nos ateliers. En cas de prise en charge sous garantie, l'enlèvement du matériel chez le client s'effectuera dans les conditions prévues lors de la livraison initiale. Les pièces détachées sont garanties 3 mois après leur mise en place.

La présente garantie ne pourra être mise en œuvre dans les cas suivants :

- Le matériel n'est pas stocké, installé, utilisé conformément aux instructions ou entretenu par l'utilisateur conformément aux usages.
- En cas de détérioration du matériel par l'utilisateur ou un tiers.
- En cas de non-paiement à son échéance exacte de tout ou partie du prix du matériel.
- Le matériel a subi une modification ou incompatibilité avec d'autres matériels ou une réparation par l'utilisateur ou un tiers sans notre accord écrit au préalable.
- En cas d'usure normale du produit.
- En cas de dommages causés par la corrosion.
- Non utilisation de consommable de notre marque.

La mise en œuvre de la garantie n'aura pas pour effet d'en proroger la durée. Notre garantie cesse de plein droit dès lors que l'acheteur ne nous a pas averti du défaut constaté dans un délai de 7 jours à partir de sa découverte, date qu'il lui incombe de prouver. Cette garantie n'ouvre pas droit à des indemnités pour frais, dommages ou pertes d'exploitation.

Numéro d'enregistrement FR021626 en application de l'article L. 541-10 du code de l'Environnement.

## 12. FICHE DE CONTROLES POUR L'UTILISATEUR

---

- L'ouverture et la fermeture des portes fonctionnent correctement
- Le verrouillage à clef des portes s'effectue correctement
- Le système de ventilation forcée fonctionne correctement (si applicable)
- Le système de ventilation n'est pas obstrué
- Les orifices de ventilation sont propres
- Le pictogramme normalisé apposé sur la porte est en bon état et visible
- Les charnières de portes sont graissées
- La serrure est lubrifiée
- Les joints équipant les portes et le bâti sont en bon état

